



Informations déchets 2019

Ramassage des ordures ménagères : mercredi en matinée par l'AVJ

Déchetterie du "Vieux Battoir", en dessous du bâtiment du collège

La déchetterie du vieux battoir est accessible en permanence. On peut y déposer les déchets suivants : PET, piles, tubes néons et ampoules, huiles végétales et minérales, filtres à huile, fer blanc, aluminium, sprays aérosols, textiles, capsules Nespresso, consommables informatiques.

Déchetterie du "Pré Luquiens", au fond du chemin du Tirage

Les déchets suivants y sont admis : papier, carton, ferraille, bois, objets encombrants, plastique, produits chimiques, restes de peinture, appareils électriques, électroménagers et électroniques, déchets de démolition en petite quantité qui ne sont pas souillés de peinture ou autre produit polluant, verre (accès permanent), végétaux et compostables (accès permanent).

La déchetterie du "Pré Luquiens" est ouverte, deux samedis par mois de **10h30 à 11h30** et deux mercredis par mois de **17h à 18h**, selon le calendrier ci-dessous :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Samedi	5	2	2	6	4	1
Samedi	19	16	16	20	18	15
Mercredi	9	6	6	10	8	5
Mercredi	23	20	20	24	22	19

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Samedi	6	3	7	5	2	7
Samedi	20	17	21	19	16	21
Mercredi	10	7	11	9	6	11
Mercredi	24	21	25	23	20	---

Toutes les catégories de déchets qui ne sont pas listées ci-dessus font partie de la catégorie "ordures ménagères". Ces déchets doivent être conditionnés dans les sacs taxés officiels blancs et verts imprimés de l'inscription "**TRIER C'EST VALORISER**" et déposés dans les conteneurs de quartier.

Les sacs taxés sont disponibles à l'administration communale.

Le site Internet communal vous renseignera de manière détaillée sur le tri des déchets et le montant des taxes et autres facturations, en relation avec le dépôt des encombrants.

Juriens, le 3 janvier 2019